



Montréal, le 30 mars 2012

Aux étudiantes et aux étudiants
et à leurs organisations

Les 22 et 23 mars derniers, les membres du conseil d'administration du Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CSSS (RQIIAC), réunis en session de travail dans le cadre de la **Semaine nationale de l'organisation communautaire en CSSS**, ont adopté une motion de soutien à la lutte menée par les étudiants et les étudiantes du Québec contre la hausse des droits de scolarité.

Regroupant quelque 300 organisateurs et organisatrices communautaires en Centre de santé et de services sociaux (CSSS), le **RQIIAC** a la profonde conviction que la capacité d'agir individuelle est indissociable de la capacité collective comme le démontre la communauté étudiante et ses alliés depuis les dernières semaines.

Le RQIIAC tient à appuyer la cause étudiante parce qu'il est convaincu que les politiques publiques doivent être engagées à réduire les inégalités sociales, à éviter l'individualisation des coûts d'accès aux services publics; d'autant plus qu'il existe des moyens plus justes et efficaces de les financer. Le droit à l'éducation pour tous doit être aussi universel que le droit à la santé.

Finalement et au-delà de la justesse des revendications étudiantes, le RQIIAC tient à souligner l'exemplarité de la mobilisation étudiante qui se fait dans le respect des personnes et des règles démocratiques, valeurs qui sont au cœur de nos pratiques.

Au nom du conseil d'administration du RQIIAC et de ses membres, Je vous prie de recevoir nos salutations les plus solidaires.

Johanne Rheault
Présidente